LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

Luxembourg, le 22 décembre 2021

Circulaire n° 4078

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Référendum – Procès-verbal et listes d'inscription

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Monsieur le Premier Ministre concernant le sujet sous rubrique.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Luxembourg, le 22 décembre 2021

Référendum
Procès-verbal et listes d'inscription

La période de collecte des signatures ayant pris fin le 20 décembre 2021, il est rappelé qu'en application de l'article 16 de la loi modifiée du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national, les communes disposent d'un délai de 8 jours, c'est-à-dire jusqu'au 28 décembre 2021, pour attester les résultats dans le procès-verbal et de le transmettre, ensemble avec les listes d'inscription, au Premier Ministre, Ministre d'État à l'adresse suivante :

Ministère d'État
2, place de Clairefontaine
L-1341 Luxembourg

2, place de Clairefontaine
L-1341 Luxembourg
Tél. : (00352) 2478-2100
Fax : (00352) 46 17 20
Adresse postale :
L-2910 Luxembourg
ministere.etat@me.etat.lu
www.gouvernement.lu